



Règlement officiel

2ème Championnat de France de Speedgolf

Golf de Chamonix Mont-Blanc, 23/24 mai 2020

1. Préambule
2. Inscriptions
3. Règlement
4. Communication
5. Déroulé du tournoi

1. PRÉAMBULE

Vous avez décidé d'essayer ou bien tout simplement de récidiver ? Quel que soit la raison, nous vous remercions pour cette attention.

La deuxième édition du Championnat de France de Speedgolf aura lieu les 23 et 24 mai 2020 sur le magnifique parcours de Chamonix-Mont-Blanc. Organisé par l'Association Speedgolf France, cette deuxième édition à caractère international sera placée sous le signe de la confirmation et de la pérennisation.

En fonction de votre niveau de golf et de course à pied, vous trouverez une catégorie où de nombreux passionnés qui partageront, comme vous, un moment sportif unique !

Nous vous souhaitons la bienvenue dans la révolution Speedgolf et surtout, amusez-vous...Bon championnat à tous.

L'équipe de Speedgolf France



2. INSCRIPTIONS

Le championnat est réparti en 4 catégories, les inscriptions étant soumises à un échéancier bien précis. Pour chaque catégorie, les joueurs ne répondant pas aux pré-requis seront automatiquement placés sur liste d'attente. Le champ de joueurs sera constitué dans l'ordre d'arrivée des inscriptions complètement valides.

Catégorie	Elite	Amateur Homme	Catégorie Femme	Catégorie Foursome
Index	3.4 Max	25 max	25 max	25 max
Ouverture des inscriptions	01/12/2019	01/12/2019	01/12/2019	01/12/2019
Clôture des inscriptions	08/05/2020 à 23h59	08/05/2020 à 23h59	08/05/2020 à 23h59	08/05/2020 à 23h59
Nombre de place par Cat	15	15	15	10

Niveau de jeu requis.

ELITE : tout joueur professionnel et amateur jusqu'à 3,4 d'index ou joueur ayant déjà participé à une compétition de Speedgolf en catégorie ELITE, référencée au calendrier de l'alliance internationale de Speedgolf (ISGA).

CATEGORIE FEMME: toute ayant un index maximum de 25.

AMATEUR HOMME : tout joueur ne souhaitant pas s'inscrire dans la catégorie ELITE et ayant un index maximum de 25.

FOURSOMES : index maximal requis par joueur : 25.

Le nombre maximal de joueurs par catégorie.

ELITE : 15 joueurs - HOMMES : 15 joueurs - FEMMES : 15 joueuses.

FOURSOME : 10 équipes de 2 joueurs soit 20 joueurs au total.

Le comité directeur se réserve le droit d'adapter le nombre de joueurs par catégorie en fonction des demandes.

Règlement officiel du Championnat de France de Speedgolf

Tarifs : Les montants indiqués sont incompressibles et comprennent les éléments suivants :

- **Catégorie ELITE Messieurs** : 150€ par joueur.

1 tour de reconnaissance en golf normal (vendredi 22 mai uniquement), un welcome bag,

2 tours de compétition (samedi 23 et dimanche 24 mai), 3 sceaux de balle.

L'autorisation de concourir pour une dotation financière. **Attention, les joueurs amateurs ne pourront pas prétendre à une dotation financière de plus de 700€, conformément à la règle 3-2 fixant la limite des prix selon le statut amateur.**

- **Catégories Femmes & Amateurs Hommes** : 100€ par joueur / 50€ membre du Chamonix GC.

1 tour de reconnaissance en golf normal (vendredi 22 mai uniquement), un welcome bag,

2 tours de compétition (samedi 23 et dimanche 24 mai), 3 sceaux de balle.

- **Catégorie FOURSOME** (équipe de 2) : 100€ par joueur / 50€ membre du Chamonix GC.

1 tour de reconnaissance en golf normal (vendredi 22 mai uniquement), un welcome bag,

2 tour de compétition (samedi 23 et dimanche 24 mai), 2 sceaux de balles.

Plateforme d'inscription : www.speedgolffrance.fr

Pour valider son inscription, le joueur devra fournir les éléments suivants :

- la fiche de renseignements dûment complétée,
- le paiement en ligne du droit de jeu,
- une copie de la licence 2020,
- un certificat de non contre-indication à la course à pied en compétition.

A la réception de l'ensemble de ces éléments, le comité d'organisation validera ou non l'inscription du joueur et le lui confirmera par mail. **La licence et le certificat médical ne sont pas rendus obligatoires pour les joueurs étrangers.**

Aucun remboursement ne pourra être effectif à compter du vendredi 08 mai 2020, 23h59, date de clôture des inscriptions.

3. Règlement du championnat

Les règles de speedgolf s'appliquent au même titre qu'une compétition de golf classique, néanmoins quelques une d'entre elle changes et doivent être portées à la connaissance de tous les participants.

- Généralités.

Le Speedgolf est une discipline dont les règles sont étudiées pour faciliter la vitesse de jeu. Le principe de la balle provisoire n'est pas conseillé et utilisé au Speedgolf, le joueur doit alors respecter les règles mentionnées ci-après.

3.1. Matériel.

Le joueur peut porter l'ensemble de son matériel comme il l'entend (avec ou sans sac) à condition de respecter les règles suivantes :

- il doit avoir le même nombre de clubs (14 clubs maximum) de la ligne de départ du trou 1 à ligne d'arrivée après le trou 18,

- doit porter l'ensemble de son matériel sans assistance extérieure,

- doit obligatoirement se déplacer à pied quelque soit sa vitesse de jeu,

- ne peut se recharger en balles, tees ou tout autre matériel de golf sans l'autorisation préalable du comité directeur pour l'ensemble du champ de joueurs.

3.2. Hors-limites.

Le hors-limites n'existe pas en Speedgolf et doit être joué comme un obstacle d'eau. Par conséquent, le joueur se voit offrir les possibilités suivantes:

- soit ce dropper depuis l'endroit où le dernier coup a été joué,

- soit ce dropper entre le point de sortie et le point où le coup a été joué, sans se rapprocher du trou.

Un coup de pénalité doit être comptabilisé en cas de balle sortie en hors-limites.

3.3. Balle perdue.

La règle de l'évidence est autorisée dans ce championnat. Le joueur ne peut tirer avantage de cette règle au détriment du fair-play en compétition. De ce fait, seul le joueur, et en accord avec le scoreur (bénévole officiel du tournoi) est habilité à déterminer la zone précise où la balle peut être jouée, celle-ci peut se trouver sur la totalité du terrain. Le joueur n'a pas le droit de se rapprocher du trou en dehors de cette zone. Un coup de pénalité doit être comptabilisé en cas de balle perdue.

3.4. Dépassement.

Un écart de 6 minutes minimum sera mis en place lors des départs pour éviter des situations de dépassement. Si toutefois une telle situation intervient :

- le joueur se faisant dépasser a pour obligation de laisser passer le joueur plus rapide,
- le joueur dépassant ne doit jouer que lorsque les conditions de sécurité sont réunies pour réaliser son coup,

Tout manquement à ses règles élémentaires peuvent engendrer une décision du comité directeur allant de 2 coups de pénalité à une disqualification du tournoi.

3.5. Score.

Le score de Speedgolf est calculé de la manière suivante : il s'agit de l'addition du score de golf en strokeplay ajouté au temps en minutes/secondes.

Dans le cadre du championnat, le temps sera calculé de la porte de départ au tee du 1 jusqu'à la porte d'arrivée après le green du 18. Un scoreur en voiturette marquera votre score sur la totalité de vos 18 trous et suivra vos balles. Il sera le garant de l'intégrité de votre score et du respect des règles. Il sera là pour vous aider !

Le vainqueur dans chaque catégorie de simple (Elite, Hommes, Femmes) sera déterminé au cumul des 2 tours. Le score total le plus bas sera déclaré vainqueur dans sa catégorie.

L'équipe victorieuse dans la catégorie Foursome sera celle réalisant le score le plus bas à l'issue des deux tours de compétition, le samedi 23 et dimanche 24 mai 2020

3.6. Formule de jeu.

Le strokeplay sera l'unique formule de jeu lors de ce championnat.

Les équipes joueront en foursome, c'est-à-dire alternativement. Lors du foursome, le joueur en attente ne doit pas se trouver devant la balle. Toute infraction dûment constatée pendant la compétition engendrera 2 coups de pénalité.

Toute balle relevée sans terminer le trou sera sanctionné par une disqualification.

3.7. Tenue.

L'étiquette du golf doit être respectée en apportant la touche sportive propre au Speedgolf.

Il est vivement conseillé de porter des vêtements techniques adaptés à la pratique de la course à pied.

Tout effet vestimentaire contraire à la pratique du sport (jeans) ou susceptible de détériorer le terrain (chaussures à pointes ou à clous notamment) sera prohibé, voire sanctionnable.

3.8. Règles propres au championnat.

a - En fonction des conditions météorologiques, le comité directeur se réserve le droit d'autoriser les joueurs à placer la balle sur les zones tondues ras sur la totalité du terrain et pendant les 2 jours de championnat.

b - Il est demandé aux joueurs de ratisser les bunkers et de relever leurs pitches lors de la compétition, dans le respect du terrain et des autres compétiteurs.
Uniquement les divots seront remplacés à l'issue de chaque tour de compétition par une équipe constituée de bénévoles.

c - Un marquage complet du parcours sera réalisé la veille du championnat. Le hors-limites sera délimité par des **lignes blanches**, les zones en réparation en **bleu**, les obstacles latéraux en **rouge** et frontaux en **jaune**.

Les distances de **150 mètres en Bleu**, **100 mètres en Jaune** et **50 mètres en Rouge** seront symbolisées sur le parcours par des panneaux/fanions.

d - Un fair-play et un respect total des règles sont demandés en permanence en et hors tournoi. Tout écart de comportement (détérioration volontaire du terrain, jet de club, cas de tricherie, insultes, violence physique ou verbale, etc...) sera automatiquement sanctionné et étudié par le comité directeur. Une décision sera prise dans les 12 heures qui suivent l'incident, les joueurs pouvant encourir de 2 coups de pénalité à une disqualification du tournoi.

e - Situation en cas d'orage : des abris sont disséminés sur le parcours (départ du 1, départ du 5, practice, club-house et accueil du golf). En cas de signal sonore, marqués par 3 coups successifs, veuillez marquer votre balle et suivez votre scoreur en voiturette. Sachant que le point de regroupement se situe à l'accueil du golf/vestiaires.

f - Il est strictement interdit de poser du matériel sur les greens. Les joueurs ont pour obligation de porter leur matériel en puttant ou de le déposer en dehors des greens, idéalement vers le point de sortie menant au trou suivant. Tout manquement à cette règle sera sanctionné par 1 coup de pénalité par infraction.

3.9. Temps maximal de jeu.

L'ensemble du champ de joueurs doit se conformer sans restriction aux barrières horaires mentionnées ci-dessous. Ainsi, les joueurs doivent en prendre connaissance avant même de s'inscrire.

Temps limite à la fin du trou 9 : 50 minutes

Temps limite à la fin du trou 15 : 1h20

Temps limite pour réaliser les 18 trous : 1h40 (soit une moyenne de 4 km/h exigée).

3.10. L'assemblée des joueurs.

Cette réunion d'avant-tournoi aura lieu le vendredi 22 mai à 18h30 et est obligatoire pour les participants. Elle permettra au comité directeur de présenter le championnat, répondre aux dernières questions suite à la reconnaissance de parcours et distribuer les dossards et cadeaux de bienvenue.

Tous les joueurs sont tenus de se présenter 15 minutes avant le début de l'assemblée. Le lieu de cette réunion sera diffusé courant mai à l'ensemble du champ de joueurs.

3.11. L'assemblée des bénévoles.

Dans le but de concourir au succès de l'événement et afin de former l'ensemble du comité directeur et les bénévoles aux subtilités d'un championnat de Speedgolf, une réunion obligatoire d'avant-tournoi aura lieu le vendredi 24 mai à 17h.

Elle aura pour but d'apporter tous les détails et d'expliquer l'ensemble du déroulé à tous les bénévoles impliqués sur le championnat de France et aussi de confirmer la répartition des tâches affectées à chacun.



Golf de Chamonix-Mont-Blanc
(Crédit photo : Jean-Charles POIROT)

3.12. Remises des prix.

La remise des prix de toutes les catégories se tiendrons le **dimanche 24 mai à 15h**, au club-house du Golf de Chamonix.

Les 3 premiers de chaque catégorie seront récompensés.

Les titres respectifs de champion catégorie élite, catégorie femme, catégorie amateur homme, catégorie foursome, championne de France et champion de France de Speedgolf 2020 seront décernés aux cumuls des 2 tours les plus bas de chaque catégorie.

Seul la catégorie Elite pourra prétendre au prize money mise en jeu et répartie de la manière suivante :

1^{re} place : 1500€

2^e place : 900€

3^e place : 500€

Rappel: les joueurs amateurs ne pourront pas prétendre à une dotation financière de plus de 700€, conformément à la règle 3-2 fixant la limite des prix selon le statut amateur.

La dotation sera adaptée selon les résultats des joueurs amateurs intégrant le classement scratch.

Tout joueur éligible à un prix, une dotation ou quelque autre lot, ne peut se faire représenter et doit, par conséquent, être présent lors de la remise des prix. Les lots non remis aux joueurs concernés seront remis en jeux lors d'un tirage au sort.

Seul un participant n'ayant pas remporté de lots pourra prétendre au tirage au sort.

4. Communication

4.1. Informations du championnat.

L'ensemble des informations relatives au championnat répondront à l'échéancier suivant :

- 01 décembre 2019 : ouverture des inscriptions.
- 08 mai 2020 : clôture des inscriptions.
- 15 mai 2020 : diffusion du champ de joueurs final.
- 18 mai 2020 : diffusion des départs, tee-times, emplacement drapeaux et lieu de réunion d'avant tournoi.

4.2. Résultats.

Les résultats jour après jour seront publiés sur le site internet du golf et sur la page Facebook de Speedgolf France. L'affichage sera également effectué au golf sur le tableau officiel du championnat, disposé à proximité de l'accueil du golf.

4.3. Médias.

De nombreux médias suivront avec intérêt l'évènement. Des publications sur les réseaux sociaux seront réalisées pendant toute la durée du tournoi.

En s'inscrivant au championnat de France de Speedgolf 2020, le joueur donne son accord pour la communication de photos et vidéos le concernant sur tous les supports réalisés lors du tournoi (presse, TV, réseaux sociaux). Un droit de retrait est envisageable et peut être accordé par le comité directeur sur la demande écrite du joueur.

6. Déroulé du tournoi

Tous les joueurs doivent prendre connaissance et se conformer à l'emploi du temps expliqué ci-dessous afin d'assurer la pérennité et le bon déroulement du Championnat de France de Speedgolf 2020.

Vendredi 22 mai.

- **08h à 18h** : reconnaissance de parcours en golf normal, réservation à la charge des joueurs auprès de l'accueil du golf au 04.50.53.06.28.

- **18h30** : assemblée d'avant-tournoi obligatoire, récupération des dossards, présentation du tournoi par le comité directeur.

Samedi 23 mai.

- **08h à 15h00** : 1^{er} tour

Dimanche 24 mai.

- **08h à 15h00** : 2^e tour

- **16h-18h** : remise des prix au club-house.